



Le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC)

La pédagogie est un facteur clé de réussite à l'épreuve du permis de conduire mais aussi un outil de lutte contre l'insécurité routière. Ornika s'assure toujours de la qualité pédagogique et humaine de ses enseignants de la conduite partenaires. Alors voilà un petit récapitulatif sur le REMC à l'attention de nos enseignants et de nos candidats.

Le REMC, qu'est-ce que c'est pour le permis B ?

Le REMC est le programme de formation de référence mis en place par les pouvoirs publics. La formation au permis B ainsi que l'apprentissage de la prévention routière s'articulent autour de ce programme. Ce référentiel est donc destiné aux professionnels de la conduite. Il a été mis en place par l'arrêté du 13 mai 2013. Cependant, la plupart des auto-écoles ne le considèrent pas comme un programme en soit, mais plutôt comme une trame à suivre par l'enseignant pour développer et adapter sa pédagogie.

Origines du REMC

L'ancêtre du REMC est tout simplement le PNF, ou Programme National de Formation. Ce programme, comme le REMC aujourd'hui, est basé sur la matrice GDE (Goals for Driver Education). La matrice GDE est une approche hiérarchique qui permet de structurer et de comprendre les compétences nécessaires pour conduire en sécurité, qui a été élaborée en 1999 au cours d'un travail de collaboration européenne.

Il est possible d'utiliser la matrice GDE :

- Pour évaluer les méthodes d'apprentissage du permis de conduire du conducteur
- Pour développer des idées éducatives novatrices
- Pour déterminer les compétences spécifiques nécessaires pour être un conducteur sûr ou un formateur compétent

Enjeux éducatifs du REMC

L'accès à l'automobile justifie dorénavant un projet éducatif exigeant et moderne dont les enjeux en terme de sécurité routière sont de première importance. Le REMC peut donc être défini comme un référentiel de compétences issu de l'évolution des connaissances, des comportements et du contexte sociétal dans le domaine de l'insécurité routière. Divers enjeux éducatifs découlent de ce référentiel :

- L'accidentalité des usagers âgés de 14 à 25 ans
- L'accidentalité liée aux deux-roues motorisés
- La sécurité des usagers vulnérables
- La lutte contre l'absorption de substances psychoactives ou psychotropes associées à la mobilité
- La baisse globale des vitesses moyennes répertoriées
- La mobilité durable et citoyenne
- Le risque routier professionnel
- Le vieillissement de la population

Notions associées au REMC

Ce référentiel s'articule donc autour de 4 grandes notions qui sont considérées comme acquises lorsque les compétences associées sont maîtrisées par l'élève.

L'usager

Il s'agit de la capacité de l'usager à assumer ses responsabilités, qu'elles soient citoyennes, juridiques ou sociales.

Le déplacement

Il s'agit de la capacité du conducteur à utiliser un véhicule à moteur de façon autonome et sans représenter de danger pour les autres usagers de la route.

Devenir un conducteur compétent

Il s'agit de la capacité du conducteur à prendre en compte les facteurs extérieurs pouvant représenter un danger lorsqu'il est installé au volant de son véhicule. Il doit également être capable de prendre les bonnes décisions pour y faire face et de mettre en place des procédures préventives pour éviter ces dangers.

La gestion de l'environnement

Il s'agit de la capacité du conducteur à avoir une maîtrise totale du véhicule et de son environnement, mais également à anticiper ses trajets. Le conducteur doit pouvoir circuler dans des situations simples ou complexes et de manière autonome.

Qu'est-ce qu'une compétence ?

S'il peut paraître difficile de faire une distinction entre compétence et objectif, il peut aussi être compliqué pour les candidats de savoir ce qu'est vraiment une compétence.

Un objectif par définition est quelque chose que l'on doit atteindre. Il est nécessaire de savoir suivre une courbe en ayant une bonne position du regard et une bonne utilisation du volant. À partir du moment où vous arrivez à faire cela régulièrement, cela signifie que l'objectif est atteint.

Une compétence, c'est une notion plus complète. En effet, il faut savoir suivre la courbe avec le regard et l'utilisation du volant (ce qui est donc un savoir-faire), mais il faut aussi savoir le faire dans le cadre d'une situation plus complexe. Par exemple, face à un obstacle sur la chaussée, il faut toujours réussir à suivre la courbe, tout en gardant le contrôle du véhicule et une bonne position du regard. Il s'agit alors d'une situation dégradée. Le Boterf (créateur de l'approche par compétence) parle alors de "savoir agir" et de "savoir combiner".

Il faut aussi distinguer une compétence réelle d'une compétence requise. Il est requis pour le passage à l'examen du permis de conduire de savoir utiliser un véhicule à moteur rationnellement et en toute sécurité. Il s'agit donc d'une compétence requise.

Une compétence réelle est, quant à elle, propre à chaque individu. Elle ne se manifeste que lorsqu'elle est mise en oeuvre. En effet, tout individu n'a pas les mêmes connaissances ou capacités pour faire ou agir dans une situation dégradée, et ne raisonne pas de la même façon qu'une autre personne.

Une compétence n'est pas qu'individuelle. S'il est possible d'agir et de réagir en étant seul, cela peut changer lorsque l'on est entouré de personnes que l'on connaît ou non, lorsque nous sommes pressés par quelque chose ou quelqu'un. Chaque usager de la route doit donc évaluer ses compétences dans ces deux niveaux : individuel et collectif.

Il est aussi important de savoir que l'on est capable de..., que l'on comprend pourquoi et comment le faire. Savoir s'autoévaluer est une compétence de réflexivité nécessaire pour progresser efficacement mais aussi pour nous permettre de nous adapter dans des contextes différents. Il est donc possible de retrouver dans ces compétences les 3 dimensions et les 5 niveaux de la matrice GDE. Guy Le Boterf conclut que les compétences ne sont pas qu'une somme de savoirs, de savoirs-faire et de "savoir-être".

Comment appliquer tout cela à l'enseignement de la conduite ?

L'Arrêté du 13 mai 2013 relatif au Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne précise toutes les compétences globales et compétences associées nécessaires pour la formation des futurs conducteurs. Il convient alors d'appliquer la matrice GDE pour chacune d'entre elles afin de permettre aux apprentis conducteurs d'avoir les connaissances requises, de savoir agir dans des situations dégradées variées (spécifiques à lui et à son environnement), de savoir combiner cet ensemble selon les situations et de mieux se connaître pour analyser son comportement et l'adapter en toutes circonstances.

L'enseignant doit alors apporter à l'élève les connaissances requises pour la manipulation du véhicule et pour savoir agir dans différentes situations de circulation. Pour ce faire, et pour que la compétence soit réelle, l'enseignant doit permettre à l'élève de se mettre dans plusieurs situations et de les analyser. Il faut aussi permettre à l'élève de savoir se comporter selon son déplacement, selon son projet de vie et selon les pressions qui s'exercent sur lui. Pour cela, l'enseignant doit pouvoir amener l'élève à réfléchir sur lui-même, à être conscient des pressions qui l'entourent, sur ce qu'il ferait, et/ou, fait dans ces contextes au travers de discussions et de débats.